

Madame la Principale/Monsieur le principal,

Les personnels de l'établissement ont pris connaissance des prescriptions du protocole sanitaire national.

Les élu.e.s se font donc l'écho des inquiétudes des collègues du collège. En effet, compte-tenu de la situation de notre établissement, toutes les garanties ne nous semblent pas apportées concernant le respect des préconisations sanitaires indiquées dans le protocole national :

- Difficultés pour accueillir le nombre d'élèves en respectant les gestes barrières :
 - gestion des flux importants d'élèves au regard du bâti scolaire et de la configuration de l'établissement,
 - circulation des élèves dans les espaces communs empêchant le strict respect des règles de distanciation.
- Difficultés pour effectuer un nettoyage et une désinfection suffisante des locaux et du matériel :
 - personnels d'entretien en sous effectifs,
 - aération des salles de classe, utilisation du gymnase,
 - mise à disposition insuffisante de matériel : masques, gel hydroalcoolique,...
 - gestion problématique de l'entretien de certains espaces comme les ateliers ou le CDI.
- Difficulté de la mise en œuvre pédagogique :
 - utilisation et partage des ressources pédagogiques notamment au CDI,
 - usage sécurisé des outils numériques et du matériel,
 - pratique en EPS, éducation musicale, arts plastiques.

Citer d'autres points avec les mentions du protocole sanitaire.

Par conséquent, toutes ces difficultés constatées par l'ensemble des enseignants ne permettent pas à ce stade d'envisager un fonctionnement serein, respectueux des préconisations sanitaires. L'organisation d'un retour en cours des élèves ne pourra être envisagée qu'une fois ces difficultés levées.

Les personnels seront alors force de proposition dans le cadre d'un travail collaboratif plus que jamais indispensable en ces temps de crise.

Pour les enseignants du collège..., les élu.e.s au CA